

[Texte]

dilemma. Do you do what everyone is doing, or do you do what the rulebook says? How does the referee rule? It's a very fundamental values question. The referee is usually right at the crux of that, and it's that person who can bring to the table the sense of that dilemma and make the sport body aware of what they're doing to the underlying values of the sport.

**Ms Blackhurst:** The references are pages 172-177.

**Mr. Kilger:** I'm certainly glad you raised that. In this new model we're developing, this partnership has to include those officials in a greater, more active role because in the end they are the individuals who are entrusted not only with the rules of the sport, but with the actual spirit of it, if you will. I think it would be timely to bring them somewhat closer in than they have been traditionally.

I remember hearing in the early 1970s that when you read your paper the next day after a game, you've done a good job if you haven't been noticed. I think that is no longer applicable. It's like no news is good news. Obviously, given the coverage of sport now and the scrutiny of it through media and otherwise—and the fans are more knowledgeable—the officials have had to improve, as athletes and performances have improved. I think it would be timely to bring officials closer into this partnership.

**Mr. Littlechild:** I too want to thank you and compliment you for the outstanding work you've done with the report. It's very comprehensive. Of course for me, with a bias on the aboriginals section of the report, I want to compliment you and thank you for that part, and also the section on women and international aspects and the economically disadvantaged. I think you've had a very good look at the situation of sport and where it should be going.

• 1610

I still have a concern, though, in the area of jurisdiction. Given the debates that are going on right now with the Constitution, there are two sections that strike me. For example, in recommendation number 3, you talk about culture and the continuum of experience in the arena of sport. Now, sometimes the experience is recreational, sometimes it's athletic, and sometimes it's cultural, yet it's sport.

Your suggestion in recommendation number 3, on page 33—I may be misreading it, but let me try to state how I understand it. In our current discussions on the Constitution, recreation is being suggested as a provincial jurisdiction. You seem to be making the same recommendation for culture in recommendation number 3. If that's the case, how does that impact sport, for example, at the national support level? I'm a little bit concerned, from a constitutional perspective

[Traduction]

l'athlète se trouvent placés devant un dilemme sur le plan de l'éthique. Doit-on faire comme tout le monde ou faire ce qui est écrit dans le livre des règlements? Comment va juger l'arbitre? C'est une question tout à fait fondamentale sur le plan des valeurs. L'arbitre est généralement placé au coeur de cette interrogation et c'est lui qui peut mettre ce sujet sur la table des discussions et faire prendre conscience à l'organisme sportif de ce qu'il fait, compte tenu des valeurs qui sous-tendent le sport.

**Mme Blackhurst:** Le passage se trouve aux pages 205-210.

**M. Kilger:** Je suis très content que vous ayez évoqué la question. Dans le nouveau modèle que nous sommes en train d'élaborer, ce partenariat doit faire participer davantage et plus activement les arbitres, parce que ce sont eux qui, en dernière analyse, se voient confier non seulement l'application des règles du sport, mais aussi qui doivent en garder l'esprit, si vous voulez. Je crois qu'il serait bon de les faire davantage participer qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

Je me souviens avoir entendu au début des années 70 que celui qui, en lisant son journal le lendemain d'une partie, constatait qu'il était passé inaperçu, avait fait un bon travail. Je crois que ce n'est plus comme cela. Cela s'apparentait au dicton: pas de nouvelles, bonnes nouvelles. Bien évidemment, étant donné la place qu'a prise le sport à l'heure actuelle et l'attention que lui accordent les médias, etc.—sans compter que les partisans en savent davantage maintenant—il a fallu que les arbitres s'améliorent, de même que les athlètes et les performances se sont améliorés. Je crois qu'il serait temps de faire participer plus étroitement les arbitres à ce partenariat.

**M. Littlechild:** Je tiens moi aussi à vous remercier et à vous féliciter de l'excellence de votre travail. C'est un rapport très complet. Évidemment, étant particulièrement concerné par le passage traitant des autochtones, je tiens à vous complimenter et à vous remercier d'avoir fait figurer ce passage, ainsi que celui consacré aux femmes, aux questions internationales et aux personnes défavorisées. Je crois que vous avez très bien su examiner la situation du sport et l'orientation qu'il convient de lui donner.

Je m'inquiète toujours, toutefois, sur le plan des compétences. Étant donné les débats qui ont cours à l'heure actuelle sur le plan constitutionnel, il y a deux passages qui m'intriguent. Dans la recommandation numéro 3, par exemple, vous parlez de la culture et de la continuité de l'expérience sportive. Il faut voir que parfois il s'agit d'une expérience de loisir, parfois d'une expérience athlétique et parfois encore d'une expérience culturelle, mais c'est toujours du sport.

Vous préconisez dans la recommandation numéro 3—c'est à la page 41—je l'interprète peut-être mal, mais je veux vous dire comment je la comprends. Dans le cadre de nos discussions constitutionnelles actuelles, il est proposé que les loisirs relèvent de la compétence des provinces. Vous semblez préconiser la même chose pour ce qui est de la culture dans la recommandation numéro 3. Si c'est le cas, quelles en sont les conséquences sur le sport pour ce qui est, par exemple, de